



GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE CITIES INITIATIVE
ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

RÉSOLUTION 03 – 2017M

FINANCEMENT FÉDÉRAL DE LA RESTAURATION DES GRANDS LACS ET
DU SAINT-LAURENT

ATTENDU QUE le bassin des Grands Lacs et du Fleuve Saint-Laurent (le bassin) représente environ 20% de l'eau douce de surface au monde et 84% de l'eau douce de surface en Amérique du Nord;

ET ATTENDU QUE 48 millions de personnes au Canada et aux États-Unis dépendent de l'eau douce des Grands Lacs et du Saint-Laurent pour leur approvisionnement en eau potable;

ET ATTENDU QUE le bassin est à la base d'une économie régionale de 5 800 milliards de dollars américains annuellement et que si le bassin était un pays, son économie se classerait 3^e au monde;

ET ATTENDU QUE les eaux sont contaminées des deux côtés de la frontière en raison des sources de pollution industrielle, agricole et municipale;

ET ATTENDU QUE les États-Unis et le Canada sont reliés par le *Traité relatif aux eaux limitrophes* depuis 1909 et l'*Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs* de 1972 et révisé en 1978, 1987 et 2012 afin de s'attaquer au problème dans les Grands Lacs, les protéger et les conserver;

ET ATTENDU QUE des progrès importants ont été faits depuis presque 50 ans pour la restauration et la protection du bassin, incluant le retrait de 7 secteurs de la liste des secteurs préoccupants, les endroits les plus pollués et toxiques datant du passé industriel de la région;

ET ATTENDU QUE ce progrès est le résultat d'importants investissements publics et privés au cours des années;

ET ATTENDU QUE les gouvernements locaux au Canada et aux États-Unis investissent plus de 15 milliards de dollars américains annuellement pour des efforts de protection et de restauration, selon une étude de 2008;



ET ATTENDU QU'une des plus importantes sources d'investissement public aux États-Unis pour les Grands Lacs a été l'Initiative de restauration des Grands Lacs qui a alloué plus de 2 milliards de dollars à des travaux au cours des sept dernières années;

ET ATTENDU QUE le président des États-Unis a proposé d'éliminer tout le financement de l'Initiative de restauration des Grands Lacs pour 2017-2018;

ET ATTENDU QUE les programmes d'investissements fédéraux comme l'Initiative de restauration des Grands Lacs aux États-Unis sont essentiels pour générer des investissements locaux, des investissements des États et des investissements privés;

ET ATTENDU QUE malgré que le gouvernement Trump ait justifié éliminer l'Initiative de restauration des Grands Lacs en déclarant que les lacs sont une responsabilité des États et des municipalités, l'Alliance maintient que la protection et la restauration de cette ressource internationale d'eau douce est de juridiction fédérale et que les gouvernements du Canada et des États-Unis ont des responsabilités majeures en fonction des traités internationaux qui gouvernent la gestion de la ressource;

ET ATTENDU QUE le Canada a consenti d'importants investissements dans ses infrastructures d'eau et à l'assainissement des secteurs préoccupants mais que le niveau d'investissement n'atteint pas l'envergure des défis et l'importance de la ressource;

ET ATTENDU QUE le budget fédéral canadien pour 2017-2018 prévoit 70,5M\$ sur 5 ans pour protéger les ressources d'eau douce, incluant les Grands Lacs, et 43,8M\$ sur 5 ans pour poursuivre la lutte aux espèces envahissantes dans toutes les étendues d'eau y compris les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent, mais qu'il n'existe toujours pas de poste budgétaire dédié à la protection et la restauration des Grands Lacs et du Saint-Laurent à la magnitude nécessaire;

ET ATTENDU QUE ces budgets ne répondent pas adéquatement à l'urgence des besoins du bassin et qu'ils pourraient ralentir ou arrêter les efforts de restauration et de protection ainsi que la reprise économique de la région; et

ET ATTENDU QUE l'élimination de l'Initiative de restauration des Grands Lacs aux États-Unis mettrait fin de façon abrupte à des efforts de protection et de restauration, à l'assainissement des secteurs préoccupants, à la prévention du transfert des carpes asiatiques, au contrôle de la pollution des effluents qui causent des efflorescences algales, et plusieurs autres;



ET ATTENDU QUE l'élimination de l'Initiative de restauration des Grands Lacs du budget fédéral américain menace non seulement la source d'eau potable de 48 millions d'américains et de canadiens, mais aussi une industrie des pêcheries évaluée à 7G\$ par année, le transport de marchandises importantes pour les industries et l'agriculture, des habitats de qualité pour la flore et la faune et plusieurs autres éléments qui dépendent de l'eau saine et navigable;

ET ATTENDU QUE l'élimination de l'Initiative de restauration des Grands Lacs du budget fédéral américain et le manque de financement dédié aux Grands Lacs dans le budget canadien signifient un retrait de la responsabilité des gouvernements fédéraux dans la protection de l'eau que nous buvons, des poissons dont nous nous nourrissons et des plages et des eaux dans lesquelles nous travaillons et nous nous divertissons;

ET ATTENDU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent applaudit les appuis démocrates et républicains alloués aux Grands Lacs grâce au Groupe de travail sur les Grands Lacs du Congrès américain.

POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent exhorte le Congrès des États-Unis octroie le montant complet de 300 millions de dollars américains, autorisé pour l'Initiative de restauration des Grands Lacs dans le budget 2017-2018; et

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le gouvernement fédéral canadien travaille en collaboration avec les provinces, les gouvernements locaux, les Premières Nations, les Métis et les autres intervenants pour développer une vision commune pour l'écosystème et l'économie du système Grands Lacs-Saint-Laurent et une stratégie d'investissement pour appuyer cette vision commune qui comprendrait une augmentation des investissements dans les infrastructures et une meilleure coordination de tous les paliers de gouvernement;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que les gouvernements locaux doivent continuer les investissements qu'ils font déjà afin de protéger et restaurer la ressource aux niveaux qu'ils l'ont fait dans le passé;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que les gouvernements des provinces et des États reconnaissent l'importance de la ressource dans leurs budgets;

IL EST ENFIN RÉSOLU QUE des copies de cette résolution soient acheminées au Président des États-Unis, au Premier ministre du Canada, aux huit Gouverneurs des États des Grands Lacs, aux premiers ministres du Québec et de l'Ontario, à la ministre canadienne de l'environnement et du changement climatique et à l'administrateur de l'Agence de la protection de l'environnement.



Résolution signée ce 14^e jour de juin 2017

Denis Coderre, Président
Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent
Maire de Montréal